

The background of the entire page is a traditional marbled paper pattern. It features a complex, organic design of swirling, cell-like shapes in shades of brown, ochre yellow, and a muted blue-grey. The pattern is dense and covers the entire surface. In the center, there is a rectangular label with an octagonal border. The border is composed of a repeating geometric motif, possibly small triangles or diamonds, in black and white. The label itself is white with horizontal lines, and it contains the title of the document in a cursive script.

*Lettre de la Reine
à l'Empereur*

20

2 brackets.

Case
FRC
26292



LETTRE
DE LA REINE,
A L'EMPEREUR.

Preuves de son attachement actuel à la constitution.

Promesses satisfaisantes d'élever le Prince-Royal selon les principes de la constitution, et de se montrer toujours la mère de tous les Français.

Invitation de sa part, à l'empereur, de ne point se mêler des affaires de France.

Le 3 Mars 1791

MON FRÈRE,

LE repos et le bonheur de la nation française,
la satisfaction du roi mon époux, ma tranquillité

▲

THEATRE
LIBRARY

personnelle, la voix impérieuse de ma propre conscience, tels sont les motifs pressans qui m'engagent à vous écrire. Vous trouverez cette lettre bien différente de celles que je vous ai précédemment fait passer. Le contraste en est frappant sans doute; aussi frappant que la situation actuelle de la France diffère de celle où elle fut pendant trois années. Je suis, mon frère, dans un pays de merveilles; les caractères et les opinions y sont bouleversées aussi promptement que les choses. Les évènements s'y succèdent avec une rapidité étonnante.

N'attribuez pas, je vous prie, mon changement à la versatilité qui règne sur le sol que j'habite, et qui sur-tout fait la base du caractère de presque toutes les personnes de mon sexe. J'en ai toute la sensibilité; mais j'y joins toute la vigueur et l'énergie du vôtre; et lorsque je prends une résolution que je crois sage, elle est ferme et inébranlable comme je desire que le soit le trône que vous occupez.

Quelques mots d'explication suffiront, mon frère, pour vous mettre à portée de juger de ma conduite et présente et passée. Il me faudra vous tracer des évènements désastreux; ils me rappelleront des souvenirs bien cruels.... souvenirs affreux, qui déchirent encore mon cœur!... n'importe, il le faut pour ma justification.

Une extrême sensibilité, une ame des plus aimantes, furent la source de tous les maux que

j'endurai pendant si long-tems. Je crus que tout ce qui m'entourait, que ceux qui, m'approchant de plus près, étaient à même de me témoigner plus d'attachement, je pensai, dis-je, qu'ils m'aimaient plus pour moi-même que pour le rang où j'étais placée. Telle était mon erreur, ô mon frère, que j'imaginai qu'on chérissait ma personne, et non pas la faveur et les graces que je pouvais accorder. La trahison et l'intrigue me suivaient par-tout. J'étais environnée des pièges de la séduction. Sans guide et sans expérience, que pouvais-je contre tant de pervers qui ne voulaient que me tromper. J'avais besoin d'aimer, je crus devoir payer leur feint attachement par tout celui dont j'étais capable. Je leur accordai la confiance la plus entière. Je n'écoutai plus que leurs perfides conseils, et ces créatures avides furent comblées de mes bienfaits.

Bientôt ils parvinrent à me jeter dans des dépenses excessives. Leur insatiable cupidité ne pouvait être assouvie; toutes ces prodigalités réunies aux déprédations des ministres stellionnaires furent la cause d'un déficit énorme dans les coffres du roi; et ce déficit occasionna lui-même la révolution.

Le premier instant de l'insurrection des Parisiens, fût l'époque de la fuite honteuse de ces traîtres et vils courtisans. Ils m'avaient plongée dans un abîme de maux, et ces lâches m'abandonnèrent sans pitié, dès qu'ils craignirent quelques dangers pour eux. Les exécutions popu-

lares exercées contre quelques-uns des leurs à Paris, les firent trembler pour eux-mêmes, et se soustraire au sort qu'ils crurent qu'on leur réservait.

Cependant, ils avaient laissé auprès de moi plusieurs de leurs créatures les plus affidées ; ces agens du crime affectèrent de compatir à mon sort, ils feignirent l'attendrissement sur les malheurs qu'ils voyaient, disaient-ils, prêts à fondre sur ma tête.

Ils me représentaient continuellement les excès auxquels pouvaient se porter les Parisiens *révoltés*. Mais ils devaient me défendre jusqu'à la mort, me faire un bouclier de leurs corps, si on osait... Que vous dirai-je, ô mon frère ! votre sœur infortunée, intimidée par les discours de ces perfides, leur accorda toute sa confiance et n'écouta plus qu'eux. On inventa les calomnies les plus atroces pour m'indisposer contre le peuple, et contre la révolution qu'il venait d'opérer. On me peignait l'assemblée nationale comme un rassemblement de factieux, d'usurpateurs, qui voulaient ne faire de mon époux qu'un fantôme de roi, en lui enlevant les plus belles prérogatives de sa couronne.

On irritait également le peuple contre moi par des mensonges abominables. On me prêtait les discours les plus atroces. Je voulais, disait-on, verser le sang du dernier des Parisiens, réduire leur ville en cendres. Le dirai-je, ô mon frère ! on m'attribuait les actions des personnes de

mon sexe les plus avilies.... Ma plume se refuse à tracer de pareilles horreurs ! et on me les repétait afin de m'exciter à la vengeance , et alimenter la haine qu'on était parvenu à m'inspirer contre la nation française. Sur la surface entière du globe existe-t-il un être qui, plus que moi, eût pu résister à des manœuvres aussi exécrables.

Dès cet instant, je l'avoue, j'adhérai à tous les complots formés contre la constitution. Que de projets ne me présenta-t-on pas. Mais je jure sur tout ce qu'il y a de plus sacré, que jamais je ne voulus adopter aucun de ceux qui auraient pu entraîner à l'effusion du sang. Et malgré les représentations de tous ceux qui tramaient ces complots, cette crainte de verser le sang, qui répugnait à ma sensibilité, est peut-être la seule cause qu'aucun de ces plans ne fût mis à exécution.

Arrive enfin l'époque désastreuse des 5 et 6 octobre, époque fatale où j'ai vu des scélérats, soudoyés sans doute par des traîtres, se livrer à des horreurs qui me font encore frémir. Mes gardes massacrés ; moi-même poursuivie.... Ah mon frère ! je suis forcée de m'interrompre. Mon sang glacé se fige sur mon cœur navré par ces souvenirs cruels.

Ne croyez pas que ce soit le peuple qui ait commis ces exécrables excès ; on voulait me le faire croire, pour m'exciter à tout, pour m'encourager aux crimes qu'on voulait commettre. On voulait que la crainte me fit prendre la fuite. Eh ! que ne voulait-on pas !... Un génie tutélaire, m'a préservée, ni'a sauvée du gouffre épouvantable prêt à m'engloutir.

Non, mon frère, tous ces excès ne doivent point être attribués au peuple français. On peut l'égarer, mais il n'est point féroce et sanguinaire, mais il est généreux et compatissant. Hésita-t-il à sauver la vie à mes gardes qui étaient en sa puissance, lorsque M. la Fayette, au nom du roi, mon époux, demanda grâce pour eux? Mais on se garda bien alors de me faire faire ces réflexions. Leur but aurait été manqué.

Je fus conduite à Paris, et j'y étais libre, mon frère, quoiqu'on ait voulu faire croire que toute la famille royale y était prisonnière. On continua à m'obséder des mêmes discours contre le peuple, contre l'assemblée nationale, et la constitution qu'elle faisait. Je persistai à me laisser diriger par les mêmes conseils jusqu'à la funeste époque de notre départ pour Montmédy.

Oh! ce fut bien alors que je me crus perdue, lorsque nous fûmes arrêtés à Varennes. Je supportai avec horreur l'idée qu'on allait me reconduire à Paris. Il n'est rien que je n'eusse sacrifié pour éviter de revenir dans la capitale. Les commissaires envoyés par l'assemblée nationale parvinrent à calmer un peu mes inquiétudes.

Arrivée au château des Thuilleries, je repassai dans ma mémoire tous les événemens qui m'étaient arrivés depuis trois années. Ces réflexions me conduisirent naturellement à penser que je m'étais attiré tous ces malheurs par mon opposition au parti de la révolution. Je pensai, dis-je, que si je favorisais la constitution, que si

je me tournais de bonne foi du côté du peuple, je pourrais encore voir luire pour moi l'aurore du bonheur. Je me fis apporter le recueil de tous les décrets constitutionnels, je les lus avec la plus grande attention. Jugez de ma surprise, ô mon frère, lorsque je vis que ce code de loix nouvelles, que j'avais jugées usurpatrices des droits du roi, ne diminuaient rien de l'autorité royale, et qu'elles pouvaient faire le bien de la nation française. Oh, combien je regrettai de ne m'être pas instruite plutôt; combien je me reprochai les erreurs où je m'étais presque volontairement plongée. Dès cet instant mon parti fut invariablement pris, je résolus de réparer le mal qu'avait causé mon ignorance, et bientôt le roi fut décidé à accepter la constitution.

Il l'a acceptée librement et de bonne foi, mon frère, et je serai toujours la première à lui rappeler le serment qu'il a fait, de la maintenir au-dedans, et de la protéger contre les atteintes *du dehors*.

L'accueil bien flatteur que me fait le peuple lorsque je parais en public, me fait voir que ce n'était pas sans retour que j'avais perdu son estime et son attachement. Je veux tout faire pour les mériter de plus en plus. Je ne veux plus m'occuper que des devoirs sacrés de bonne épouse et de mère tendre. Je veux enfin être celle de tous les français, et sur-tout des malheureux, qui jamais n'imploreront envain mes secours.

Je m'occuperai constamment à inculquer à mon fils les principes qui dérivent de la nouvelle constitution. Je lui apprendrai de bonne heure à

respecter les lois qui doivent faire le bonheur du peuple qu'il doit gouverner un jour. Je veux, en un mot, lui apprendre à être homme avant que d'être roi. Tels sont, mon frère, mes vrais sentimens.

Oubliez tout ce que j'ai pu vous dire de contraire dans un instant d'erreur, sur lequel je veux passer l'éponge de l'oubli.

Si, dans un autre temps, je desirai vous voir interposer votre pouvoir entre le roi mon époux, et le peuple français; aujourd'hui, mon frère, je vous engage instamment, par l'amitié que vous m'avez toujours témoigné, à cesser à toute médiation, et généralement à tout acte qui tendrait à vous immiscer dans les affaires de France. Les intérêts du roi et de la nation étant les mêmes. On ne peut être ennemi de l'un sans l'être également de l'autre.

J'ai cru devoir entrer dans tous les détails contenus dans cette lettre pour ma justification, et pour éviter les reproches que vous pourriez me faire sur mon changement de conduite et d'opinion.

Je suis,

MON FRÈRE,

Votre affectionnée sœur,
MARIE-ANTOINETTE,
reine des Français.

De l'Imprimerie de GRANJON, rue Saint-Germain-l'Auxerois, n^o. 98.



